



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

conchyliculture

Question écrite n° 118464

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les besoins en matière de recherche de la filière agricole française et méditerranéenne. Les conchyliculteurs traversent une nouvelle crise sans précédent. En effet, les producteurs font face à des mortalités massives responsables d'une chute de la production de 130 000 à 80 000 tonnes soit près de 30 % de la production nationale. Ces morts subites des naissains causent la perte de 80 % à 90 % des jeunes huîtres. Cette mortalité causée par un herpès virus n'est toujours pas maîtrisable et touche tous les bassins de production du fait du peu d'écloseries en France. Il devient donc urgent d'apporter des solutions à ce fléau. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour développer au plus vite un programme de recherche de grande envergure.

Texte de la réponse

Le secteur ostréicole français est affecté depuis 2008 par des phénomènes de mortalités de jeunes huîtres d'une ampleur exceptionnelle, qui compromettent la production ostréicole française. Le Gouvernement a soutenu fortement la filière depuis 2008 en mobilisant un important régime d'aides pour les exploitations ostréicoles, régime approuvé par la Commission européenne et reconduit chaque année. Face à la persistance de la crise, le Gouvernement a souhaité par ailleurs qu'une réponse globale puisse être apportée à cette crise et a ainsi annoncé, le 26 mai 2010, la mise en place d'un plan de soutien à l'ostréiculture pour la période 2010-2012. Ce plan comporte plusieurs volets dont l'un concerne la prévention et la maîtrise des mortalités de naissains et juvéniles d'huîtres : le ministre a demandé à l'IFREMER de se mobiliser pour déterminer les origines de ce phénomène et identifier des pistes de sortie de crise durables. Il s'agit notamment d'identifier des souches « résistantes » aux phénomènes de mortalités selon les trois pistes identifiées collectivement (importations de souches exogènes, plan de sauvegarde et programme de sélection génétique), afin de permettre l'approvisionnement en jeunes huîtres susceptibles de présenter une résistance accrue au phénomène. Les dernières expérimentations menées en milieu naturel démontrent que l'une de ces pistes, la sélection de souches résistantes, s'avère être la piste de sortie de crise à privilégier sur le moyen terme. Ainsi, en juin 2011, en concertation avec les régions concernées, un appel à projets a été lancé dans l'objectif de produire des souches présentant des caractères de survie améliorée, pouvant être mises à disposition des ostréiculteurs, notamment pour permettre un captage naturel dans le milieu. La sélection des dossiers retenus sera effectuée courant octobre et ce programme, ambitieux, devrait être mis en œuvre dès 2012, grâce à la mobilisation de fonds publics conséquents.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118464

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10191

Réponse publiée le : 15 novembre 2011, page 12007